



## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 17 décembre 2020

n° 171-20 C

**Objet : RS - Ouverture anticipée des crédits d'investissements pour 2021 avant le vote du budget primitif 2021 - Programme 204036 portant sur la plateforme logistique et solidaire**

- date de convocation le 11 décembre 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi dix-sept décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 63

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	
<b>Barberaz</b>	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
<b>Barby</b>	Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	Alain Thieffenat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Eric Delhommeau
<b>Challes-les-Eaux</b>	James Hallay - Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Christelle Favetta-Sieyes - Sandrine Garcin - Sabrina Haerincq - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Raphaële Mouric - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Walter Sartori - Alexandra Turnar
<b>Cognin</b>	Corinne Charles - Franck Morat
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton - Bruno Stelian
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
<b>La Ravoire</b>	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Sandra Ferrari
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Leysse</b>	Michel Dyen - Alain Saurel
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Marcel Ferrari
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	Thierry Tournier
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 9

de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Michel Camoz à Claudine Bonilla - de Jean-Pierre Casazza à Jean-Benoît Cerino - de Philippe Ferrari à Marie Perrier - de Martine Lambert à Alain Thieffenat - de Lionel Mithieux à Brigitte Bochaton - de Gaëtan Pauchet à Raphaële Mouric - de Cyndie Picot à Jimmy Bâabâa - de Farid Rezzak à Christelle Favetta-Sieyes

• conseillers excusés : 10

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Isabelle Dunod - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Cécile Trahand

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Conseil communautaire du 17 décembre 2020

délibération n° 171-20 C

objet **RS - Ouverture anticipée des crédits d'investissements pour 2021 avant le vote du budget primitif 2021 - Programme 204036 portant sur la plateforme logistique et solidaire**

---

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances et des moyens des services, indique que les budgets primitifs 2021 seront votés en février 2021.

Grand Chambéry doit solder sa participation de 2 304 000 € dans le cadre du programme 204036 au titre de l'acquisition du bâtiment de la plateforme logistique et solidaire avant le 15 janvier 2021 et demander le versement de la subvention régionale accordée dans ce cadre avant le 18 janvier 2021, date limite de la convention de financement.

Il est rappelé que Grand Chambéry ne finance que la base associative à vocation départementale qui n'accueille pas de public, contrairement à la base locale de distribution aux bénéficiaires qui relève du domaine communal.

Il est donc proposé de recourir au mécanisme d'ouverture anticipée de crédits d'investissement tel que prévu à l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales permettant d'engager, de mandater et de liquider des dépenses d'investissement avant le vote du budget dans la limite de 25 % des crédits totaux ouverts l'année précédente.

Il est proposé de limiter cette ouverture anticipée de crédits au programme 204036 et pour un montant de 2 304 000 €.

**Vu** l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales,

**Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 : approuve** l'ouverture anticipée des crédits d'investissement sur le budget général dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour le programme 204036 exclusivement et pour un montant de 2 304 000 €.

le président,  
Philippe Gamen

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 171-20 C

Objet de l'acte : RS - Ouverture anticipée des crédits d'investissements pour 2021 avant le vote du budget primitif 2021 - Programme 204036 portant sur la plateforme logistique et solidaire

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 2 - Budget primitif 4 - Ouverture de crédits par anticipation

Date de l'acte : 17 décembre 2020

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20201217-lmc1H24543H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24543H1

Date de transmission en Préfecture : 21 décembre 2020

Date de réception en Préfecture : 21 décembre 2020

Période d'affichage : du au